ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Mercredi, 27 décembre 1899 (Noël). — Noël, 1er jour de Nivôse, An 108 de la République, 2616 jour de l'An Tunisien, 7e jour de Thiver. Lever du soleil 7 h.55; couchet, 4 h. 07.

MAIRIE. — Le Maire ou l'un des Adjoints reçoit à l'Hôtel-de-Ville, de 3 à 5 heures.

BAINS MUNICIPAUX, rue de Rome. — Bains depuis 0 fr. 50 jusqu'à 4 fr. 25.
Fermés à 8 h.

LABORATOIRES MUNICIPAUX. — A l'ancien Collège. Ouvert tous les jours, pour les analyses. S'adresser au Secrétariat de la Mairie.

JUSTICE DE PAIX. (cantons Est et Ouest). — Audience des affaires civiles, à 9 h. 1/2.

BIBLIOTHÈQUES, COLLECTIONS D'ÉCHANTILLONS ET DESSINS ARTISTIQUES. — A l'Ecole nationale des Arts industriels, rue de l'Ermitage, 5, ouverte de 7 h. à 9 h. du soir.

COURS PUBLICS. — De 6 h. à 7 h. 1/2. langue anglaise.
De 8 h. à 9 h. 1/2. langue allemande, italienne, espagnole, comptabilité et arithmétique commerciales.

La Coopérative « La Paix » a vendu près de deux millions de pains en une année. La vogue de cette Société ouvrière s'explique ainsi : elle vend des marchandises de toute première qualité et elle distribue des bénéfices importants à ses membres.

Conseil municipal. — Pour la 6e session ordinaire de 1899 (3e séance). — Le Conseil Municipal se réunira à l'hôtel-de-ville, le jeudi 28 décembre, à huit heures du soir.

Voici l'ordre du jour :

1. Imprimés nécessaires aux divers services municipaux ; mise en adjudication ; cahier des charges ; clauses et conditions du travail.
2. Bâtiments communaux ; entretien des propriétés communales ; cahier des charges ; clauses et conditions du travail.
3. Contentieux ; affaire Desplanques : demande en autorisation de plaider.
4. Condition publique ; fourniture de briquettes allume-feux ; marché de gré à gré.
5. Bureaux de la population et des étrangers ; imprimés ; crédit supplémentaire.
6. Hospices ; main levée d'inscriptions hypothécaires ; avis du Conseil municipal.
7. Tramways ; vœu du Conseil d'arrondissement.
8. Syndicat de l'Espierre ; compte administratif de 1898 ;
9. Syndicat de l'Espierre ; budget supplémentaire de 1899 ;
10. Syndicat de l'Espierre ; budget primitif de 1900.
11. Service des Eaux ; compte budgétaire de 1898.
12. Service des Eaux ; budget supplémentaire de 1899.
13. Service des Eaux : budget primitif de 1900.
14. Service des Eaux ; travaux de terrassement à Roubaix et à Tourcoing ; réception définitive.
15. Service des eaux, fourniture de cordes pour joints, réception définitive.
16. Service des eaux, cahier des charges pour adjudications diverses pour 1900 et 1901.
17. Voirie municipale ; alignements, plan général, section G, feuilles 1 à 7.
18. Voirie municipale, rue de Fournai ; construction d'un aqueduc central ; pétition.
19. Voirie municipale ; rue Linné, acquisition d'un terrain destiné à la création d'un groupe scolaire, proposition.
20. Voirie municipale ; chemin de la Malkellerie ; construction de l'aqueduc ; dépôt des terres en excès.
21. Secours et subsides ; lettre de M. le Délégué correspondant de l'Association des Dames Françaises ; communication.
22. Secours-subsides : demande de trousseau en faveur du jeune Chafo, élève de l'Institution des jeunes aveugles de Bonchin.
23. Secours et subsides ; demande de bourse en faveur de la jeune Madeleine Haquette, aveugle.

Rapports des Commissions

1. Ecoles communales ; Institut Sévigné ; crédit supplémentaire. (M. B. Gonce).
2. Voirie Municipale ; enlèvement des immondices ; denrées nécessaires à la nourriture des chevaux de l'Elevage ; adjudication. (M. Déléire).
3. Voirie Municipale ; enlèvement des immondices ; ferrure des chevaux ; adjudication. (M. Déléire).
4. Voirie municipale : Fêtes nationale et communale ; crédit supplémentaire. (M. Wichart).
5. Voirie municipale ; Rues Rubens, Vernet, Delaroche et Mignard ; demande d'ouverture et de prolongement. (M. Boucherie).
6. Voirie municipale ; Alignements ; acquisition de terrains cédés par MM. Pennel, Dhal, Bouche, Durot et Picavet. (M. Ponthieu).
7. Voirie municipale ; Alignements ; acquisition d'un terrain cédé par M. A. Van Monchoven. (M. Boucherie).
8. Voirie municipale ; Parc de Barbieux ; *Clos des Mille Colonnes* ; construction de bâtiments annexes. (M. Wichart).
9. Voirie municipale ; Service vicinal ; chemins vicinaux ordinaires ; emploi des ressources. (M. Gonce).
10. Voirie municipale ; avenue Linné ; ouverture et classement. (M. Wichart.
11. Budget primitif de 1900, M. Thérin, (adjoint)
12. Caisse Municipale des Retraites ; demande de liquidation de retraite par l'inspecteur de police Joseph Dervaux. (M. B. Gonce)
13. Caisse Municipale des Retraites ; demande de liquidation de retraite proportionnelle par M. Jules Bonnet, chef du bureau des contributions directes. (M. B. Gonce).
14. Caisse municipale des retraites : demande de pension par Anne Jules Martel, veuve d'un employé d'octroi. (M. B. Gonce).
15. Caisse municipale des retraites : demande de pension par Mme veuve Alfred Richez. (M. B. Gonce).

Les rues nouvelles. — Hier matin, à onze heures, a eu lieu l'adjudication des travaux de terrassement de la nouvelle rue dite Jouffroy.

Le bureau était présidé par le citoyen Henri Carrette, maire, assisté du citoyen Achille Lepers, adjoint, et Wichart Désiré, conseiller municipal.

Le devis s'élevait à la somme de 10,000 francs.

Ont soumissionné : MM. Carrette-Daburcq, à Roubaix, rabais 10 0/0 ; J. Desplanques, rabais 16 0/0, adjudicataire.

Le noyé du Sartel. — L'identité du noyé trouvé lundi matin, au pont du Sartel est établie.

Le cadavre a été reconnu par le père de la victime.

C'est un nommé Amaurie Désiré, demeurant rue de Lannoy, fort Déprez, n° 7. Il revenait de Néchain, lorsque, trompé par l'obscurité il tomba dans le canal.

Le défunt était marié et père de quatre enfants.

Le mort de faim des Fabricants. — L'individu qui a été trouvé mort dans l'estaminet Dubar-Roupain, rue des Fabricants, a été reconnu par ses voisins.

C'est un ouvrier, âgé de 52 ans, nommé Alfred Spender, apprêteur chez Motte-Bossut, qui demeurait rue Bernard, 86, né à Dottignies, le 15 juillet 1857.

Jambe fracturée. — Le nommé Adolphe Segard, âgé de 16 ans, tisseur, demeurant rue de la Barbe d'Or, Charpentier n° 2, a fait une chute dimanche après-midi dans son domicile et s'est fracturé la jambe.

Le docteur Ballenghien qui a soigné le blessé l'a fait transporter à l'Hôtel-Dieu.

Les vols de nuit. — Dans la nuit de lundi à mardi, des malfaiteurs inconnus se sont introduits en brisant les panneaux de la porte d'entrée, dans la maison de M. Alexandre Pardoen, âgé de 39 ans, épicerie-buvette, 25, rue de la Lys, et ils ont enlevé 48 kilos de café, 6 kilos de margarine, des oranges, un jambon, quatre ou cinq litres de spiritueux, du chocolat, deux fromages de Hollande, deux boîtes de sardines, des boîtes de petits pois, deux violons, du savon de toilette, le tout d'une valeur de 200 francs environ, plus six francs de petite monnaie enlevés du tiroir du comptoir.

Plainte a été déposée au commissariat du 1er arrondissement où une enquête a été ouverte.

Chuté dans la rue. — Le nommé Edmond Bourgois, âgé de 32 ans, encoleur, demeurant rue des Halles, estaminet Gossemann, a fait une chute samedi soir vers 8 heures sur la Grande-Place en regagnant son domicile.

Le docteur qui a soigné le blessé, l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

Mort subite. — Le nommé Henri Degroote âgé de 68 ans, demeurant boulevard de Belfort, 29, a été trouvé, hier matin, mort dans son lit des suites de la rupture d'un anévrisme.

Le docteur Bété, médecin-légiste a procédé aux constatations d'usage.

Tissus pour ameublement. — Une collection de 700 échantillons de satin, cretonne ou reps imprimés pour ameublement d'origine anglaise et de vente courante, en belge que vient de recevoir communiquée à la Chambre de commerce de Charleroi.

Ces échantillons, ainsi que les renseignements sont mis à la disposition de ceux qui désireraient en prendre connaissance au Secrétariat de la Chambre de commerce de Roubaix, à la Bourse.

Roubaix la nuit. — La série des vols nocturnes continuent, celle des attaques nocturnes va commencer.

M. Desire Dubar, rentrer, âgé de 29 ans, demeurant rue Charles Quint, 82, à Croix, a été attaqué, dimanche vers minuit, près du Pont de Mouvaux, rue du Lieutenant Castelain, par plusieurs individus qui lui ont pris son porte-monnaie et sa montre, puis prirent la fuite.

Plainte a été déposée à la police.

Ivresse et outrage public à la pudeur. — Dimanche matin, vers 7 h. 1/2, Maria Bernard, agée de 47 ans, demeurant rue Daguesseau, qui était dans un état complet d'ivresse, boulevard Gambetta, et causait scandale a été mise en état d'arrestation.

Les Rentes des travailleurs — Le 23 décembre, un accident est survenu chez Brouwaeys-Degeyter, rue St-Maurice.

Le nommé Edouard Desaine, apprêteur, âgé de 20 ans, demeurant Grande-Rue, 233, s'est fait une brûlure du 2e degré à la main gauche en retirant un fourneau de sa rameuse.

Le docteur Labbe a déclaré 10 jours d'incapacité de travail.

— Le 21 décembre, un accident de travail est survenu dans l'établissement de la Société anonyme de peignage, rue du Collège.

Le nommé Modeste Leclercq, contremaître de tissage, âgé de 48 ans, demeurant rue de la Paix, cour Leclebvre, 28, a reçu sur le doigt une barre de pression déterminant une contusion de l'annulaire gauche.

Le docteur Druesne a déclaré huit jours de repos.

— Un accident de travail est survenu chez Meyer et Bouquillon, rue de Sébastopol, 26.

Le nommé Desailly Charles, mécanicien, âgé de 22 ans, demeurant rue de la Fortune, 8, a reçu un coup d'arbre sur le doigt, déterminant l'ablation de l'ongle de l'annulaire droit.

Le docteur Lepers a déclaré 20 jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu chez la chromographie artistique du Nord, rue de la Rondelle.

Le nommé Ducatez Hector, margeur, âgé de 12 ans, demeurant rue du Fort, 82, cour Virgin, 3, s'est fait prendre la main gauche à un cylindre, déterminant des plaies multiples aux doigts.

Le docteur Delattre a déclaré 10 à 15 jours d'incapacité de travail.

— Un accident survenu chez Alphonse Vernier et fils, rue du Pays, 17.

Le nommé Delcourt Albert, tisserand, âgé de 39 ans, demeurant rue des Sept-Ponts, 85, a eu le doigt pris dans une chaîne de son métier, ce qui a déterminé une plaie avec arrachement de la dernière phalange de l'index droit.

Le docteur a déclaré 4 semaines d'incapacité de travail.

— Le 22 décembre un accident de travail est survenu dans la cour de la Gare à un ouvrier de M. Delespierre Leman.

Le nommé Vandenberghe Jules, apprenti, âgé de 14 ans, demeurant rue de Rome, 34, a eu le pied écrasé en tenant un cheval provoquant une contusion du gros orteil gauche.

Le docteur Lepers a déclaré 12 à 15 jours d'incapacité de travail.

— Un accident de travail est survenu chez Dubar-Delespaul, rue d'Alger, 222.

Le nommé Florin Charles, tisserand, âgé de 40 ans, demeurant à Wattrelos, rangée de l'Enfer, 17, a reçu un éclat de bois dans l'index droit, ce qui a déterminé un panaris à l'extrémité de ce doigt.

Le docteur Picquet a déclaré 8 jours d'incapacité de travail.

— Le 23 décembre un accident de travail est survenu chez Motte et Bourgeois, rue du Moulin.

Le nommé Delbarre Félix, apprêteur, âgé de 45 ans, demeurant rue de l'Alouette, 59, a glissé en portant une pièce et s'est donné une entorse tibio-tarsienne et de l'avant-pied.

Le docteur Godefroy a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

Le 23 décembre un accident de travail est survenu dans la construction de MM. Michon frères, rue Montgolfier, pour le compte de M. Delmaire, rue Alfred de Musset.

Le nommé Brocvieille Ernest, âgé de 52 ans, terrassier, demeurant rue de Lannoy, cour du Blanc Four, 7, a fait une chute en glissant d'un rouleau et s'est contusionné le côté droit.

Le docteur Delecœuillerie a déclaré dix jours d'incapacité de travail.

— Un accident de travail est survenu chez Prouvost frères et Bareame, rue d'Hem, 14.

Le nommé Declercq Jean-Baptiste, tisserand, âgé de 18 ans, demeurant à Tiers, hameau du Brouck, a eu l'index droit écrasé par la chute d'un poids.

Le docteur Delecœuillerie a déclaré 15 à 20 jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu chez les fils d'Alfred Motte, rue Molière.

La nommée Duponcelle Palmyre, tisserande, âgée de 21 ans, demeurant rue Hoche, 87, s'est contusionné l'annulaire gauche par la chute d'un poids sur l'extrémité de ce doigt.

Le docteur Lepers a déclaré 12 à 15 jours d'incapacité de travail.

— Le 26 décembre, un accident de travail est survenu chez Camar et Philippini, rue de Rohan, 17.

Le nommé Peloni Joseph, fumiste, âgé de 28 ans, demeurant rue Blanqui, 9, a reçu une barre de fer sur l'œil droit provoquant une plaie de la paupière supérieure droite.

Le docteur Lepers a déclaré 10 jours d'incapacité de travail.

— Un accident de travail est survenu dans la gare de Roubaix, le 23 décembre.

Le nommé Schoonheere Gustave, surveillant, âgé de 42 ans, demeurant rue de Menin a fait une chute déterminant une fracture du radius gauche.

Le docteur Derville a déclaré 20 jours d'incapacité de travail.

Un ivrogne brutal. — Le nommé François M..., âgé de 33 ans, à le caractère mal fait. Aussi lorsqu'il a bu devient-il d'une brutalité révoltante.

Le jour de Noël étant ivre, il a frappé assez violemment une cabaretière de la rue de l'Epeule, ce qui lui a valu une contravention.

Prime-Etrennes à nos Lecteurs

TYPE N° 1
6 cuillères
6 fourchettes
6 cuillères à café
18 PIÈCES
3 francs

TYPE N° 1 — **Bon-Prime** — N° 23 — TYPE N° 2

TYPE N° 2
6 cuillères
6 fourchettes
6 cuillères à café
18 PIÈCES
3 fr. 50

Pour avoir droit à cette Prime il faut être porteur de 10 Bons se suivant.

Permanence tardive d'estaminet. — Jean-Baptiste N..., cabaretier, demeurant rue Nain, 5, a été l'objet d'une contravention pour avoir fermé son estaminet à 1 h. 1/2 du matin.

Tribunal de simple police. — Dans le compte rendu du tribunal de simple police de jeudi dernier, nous avons, par erreur, glissé le nom de M. Rémy Van Welden, dans l'énumération des contraventions pour ivresse.

M. van Welden, nous prie de vouloir bien rectifier : nous accédons bien volontiers à son désir.

M. Vanwelden, avait été poursuivi à la même audience, pour une contravention de voirie, et avait été relaxé purement et simplement, ayant été mis hors cause.

Une confusion dans l'appel des causes ayant amené cette erreur, nous la rectifions en présentant nos excuses à l'intéressé.

AUX OUVRIERS MALADES

Durant la saison froide, nous recommandons à ceux qui sont atteints de rhumes, bronchites, maux de gorge, de faire usage des « PASTILLES BRONCHEUSES ».

Ce médicament populaire coûte un franc la boîte ; il mérite d'être conseillé aux ouvriers, son efficacité étant certaine.

Les « Pastilles Broncheuses » sont en vente à la PHARMACIE DIDRY 32, rue Notre Dame, près l'Hôpital.

Tir National de Roubaix. — Résultats du concours bi-mensuel entre sociétaires du dimanche 24 décembre 1899.

Nombre de cartouches tirées : 415. Pour cent des balles en cible : 98 0/0. Pour cent des mouches : 23 0/0.

Haut nombre : 1er prix, Jean Lerat.

Ex prix partagé : Florimond Provoyeur et Henri Vandaele (ex-æquo).

Bas nombre : 1er prix, Arthur Desrousseaux-Ex prix, Henri Vantroys.

Nous rappelons aux tireurs que le pavillon des cibles à petite distance auquel sont affectées d'excellentes armes est ouvert en permanence chaque jour.

Prix de carton de 5 balles au Gras-Couvet à 25 mètres : 0.15 c.

Prix du carton de cinq cartouches Hobert de haute précision à 12 mètres : 0,10 centimes.

Prix du carton de 30 centimètres au revolver, sans munitions : 10 centimes. Les amateurs qui le préferent peuvent utiliser les armes qui leur appartiennent.

PARTI OUVRIER — SECTION ROUBAISIENNE

Comité exécutif. — Le Comité exécutif se réunira, ce soir à 8 h. 1/2 au local « La Paix ». Urgence.

Bibliothèque. — La bibliothèque du Parti, sera ouverte ce soir de 6 h. 1/2 à 8 h. 1/2.

Réunion publique. — Samedi 30 décembre, à 8 h. 1/2 du soir, salle de la brasserie, rue Meyerbeer, grande réunion publique et contradictoire, avec le concours des citoyens MICHEL SERVAIS, GOSSELIN et FERRAND.

Ordre du jour : La politique générale.

TRIBUNE PUBLIQUE

Roubaix, 26 décembre 1899.

A Monsieur le Directeur
du journal l'*Egalité*.

Monsieur,

Je regrets de vous apprendre qu'il ne nous a pas été permis, grâce à l'*aimable* réclame du *Journal de Roubaix*, de réaliser le projet, que nous avions au cœur, d'offrir un dîner gratuit à trois cents enfants pauvres. Les fonds collectés ne nous permettent d'en d'on recevoir que cent.

Le repas aura lieu dans notre local, 42, rue Ste-Elisabeth, jeudi à six heures du soir.

A sept heures et demie, les grandes personnes commenceront à être admises.

Les parents qui désireraient que leurs enfants assistent à ce dîner pouvaient se procurer des cartes au local indiqué ci-dessus, dès aujourd'hui mercredi.

Tout en vous remerciant pour votre aimable hospitalité, recevez, M. le Directeur, l'assurance de ma parfaite considération.

A. CORNIER,
Officier de l'Armée du Salut.

ETAT CIVIL DE ROUBAIX

du 25 décembre 1899

NAISSANCES. — René Wylôn, rue des Fossés, cour Lussiez, 7. — André Nuttin, rue Richelieu, 15. — Jeanne Dupire, rue Pierre de Roubaix, 7. — Madeleine Duquenne, rue de Menin, 42. — Jean Battelet, rue Magenta, 6. — Henri Mouraux, rue de Tourcoing, 117. — Emile Pruvost, rue Blanchemaille. — Georges Perroux, rue de la Gare, 62. — Emile Mahieu, rue du Tilleul 246. — Claire Fauquant, rue de Bouvines, cour Pontier, 66. — Constance Vanpoucke, rue Blanchemaille.

DÉCÈS. — Arthur Denturcq, 27 jours, rue de la Paix, 58. — Auguste Adam, 72 ans, rue de Barbieux. — Fidéline Seynaeve 52 ans, rue de Lille, 125. — Louis Gilles, 14 ans, rue du Fresnoy, cour Duvinage, 6. — Emmanuel Vienne, 9 mois, rue du Fontenoy, 66. — Isidore Delhoute 48 ans, rue Blanchemaille. — Raymonde Vanoverschelde 1 mois, rue Blanchemaille. — Pauline Lefebvre, 33 ans, rue de Lannoy, 59. — Alfred Spender, 42 ans, rue des Fabricants. — Désiré Amaurisse 68 ans, rue Blanchemaille. — Jean Moons, 80 ans, rue des Anges, 2. — Sophie Brendele, 68 ans, rue Blanchemaille. — Henri De Groote, 59 ans, boulevard de Belfort, 24.

TOURCOING

Les Adjudications. — Lundi 15 janvier 1900, à 3 heures de relevée, il sera procédé dans l'une des salles de la Mairie, à l'adjudication sur soumissions cachetées, des fournitures suivantes désignées en deux lots, pour une durée de trois années à partir du 1er janvier 1900, savoir :

1er lot. — Fourniture de papier d'emballage (Evaluation annuelle : 5.280 francs).

2me lot. — Fourniture de cordelettes et ficelles (Evaluation annuelle : 4,950 francs).

Les cahiers des charges et les types sont déposés au Secrétariat de la Mairie où la Condition publique, ou ces intéressés peuvent en prendre connaissance tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés.

— Hier, à 3 heures de l'après-midi, a eu lieu, en présence de MM. Sénélart, adjoint, président, Ducoulombier, Leplat, Lamarque et Lévêque, l'adjudication pour la fourniture de 1,200 mètres de toile représentant une somme de 1,440 fr.

Avaient soumissionné : MM. César Chambaut, 14.40 0/0 ; Boret et Suin, 17.50 0/0 ; Migeon-Salembier, 7 0/0 ; Odout F., 15 0/0 ; Glorieux Jules, 8 0/0 ; Luysch, 17 0/0.

MM. Boret et Suin sont déclarés adjudicataires.

— Hier, à 3 heures de l'après-midi, le Comité exécutif de la caisse des écoles communales, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, a adjugé, au rabais sur soumissions cachetées et en quatre lots, la fourniture des denrées ci-après désignées, nécessaires au fonctionnement des cantines scolaires pendant l'année 1900.

Etaient présents : MM. Masure-Six, adjoint, président ; Ducoulombier, Leplat Charles, Bulté Hermant.

Pour le 1er lot, viande de bœuf ou de vache, gras de bœuf non fondu, ont soumissionné : MM. Paul Malfait, 18 fr. 12 ; Dubrulle Xavier, 18 fr., et Delgatte, 19 fr. Adjudicataire.

Pour le 2e lot, saucisses, saindoux du pays, ont soumissionné : Vve Desrousseaux-Pinet, 2 fr. 0/0 ; Leplat Jean-Louis, 6 fr. 0/0 ; adjudicataire.

Pour le 3e lot, comprenant la fourniture de l'épicerie, ont soumissionné : Planckaert Destombes, 22 fr. 29 0/0, adjudicataire ; Vve Emile Lecat, 17 fr. 77 0/0 ; Hennebo Carlos, 17 fr. 09 0/0.

Pour le 4e lot, lait de 1re qualité, ont soumissionné : Vervenne Emile, 6 fr. 0/0, adjudicataire ; Dael Gue, 2 fr. 50 0/0.

Arrestation d'un voleur. — Hier à midi, les agents de sûreté ont arrêté le nommé Marlier Adolphe, âgé de 19 ans, demeurant à Tournai, qui était inculpé de vol de bons-prime, comme ceux qui sont distribués aux acheteurs de chocolat, de chaussettes et mouchoirs de poche, au préjudice de M. Santerne, épicier, rue St-Jacques.

Marlier est un déserteur belge.

Engagé volontaire pour 5 ans le 8 mars 1899 aux chasseurs à pied à Anvers, il a quitté son régiment et donne pour prétexte, qu'il n'a pas la vocation militaire.

M. Santerne l'accuse encore de lui avoir dérobé une somme de 16 francs dans le tiroir du comptoir, mais Marlier nie être l'auteur de ce vol.

Il a été écroué au poste de l'Hôtel-de-Ville.

Un sauvetage au pont de l'Espierre. — Avant-hier, vers 4 h. 1/2 du soir, deux gamins, les nommés Paul Dehergie, âgé de 15 ans et Henri Kint, âgé de 4 ans 1/2, s'amusaient à patiner sur le canal, lorsque soudain, Kint disparu sous la glace, dans un trou qui avait été fait, par des pêcheurs au panier.

En voyant disparaître son jeune camarade Paul Dehergie, s'avança pour lui porter secours, mais la glace se brisa, et le malheureux jeune homme fut à son tour précipité dans le canal.

A ce moment, passait sur le pont, le nommé Henri Godefroy qui, à la vue du danger que couraient les deux enfants, enjambe, sans hésitation le garde-fou et se jeta au secours des imprudents.

Il réussit à les retirer de l'eau, avant complète asphyxie, et les transporta à l'estaminet François, où ils reçurent immédiatement des soins empressés.

Henri Godefroy en est à son sixième sauvetage, jamais il n'a été proposé pour une récompense, et pourtant, jamais il n'a hésité à risquer sa vie pour sauver son semblable.

Nous souhaitons que le gouvernement reconnaisse enfin le mérite de ce modeste citoyen.

Henri Godefroy, est âgé de 23 ans : il exerce la profession de tisserand et demeure à Roubaix, rue de la Guinguette, 69.

Blessée par un cheval. — Une jeune fille de 20 ans, Juliette Scamps, tricoteuse, demeurant rue Famelard, en passant près d'une voiture, a reçu un coup de pied de cheval, dans le haut de la hanche gauche.

Sous la violence du coup, la jeune fille tomba à la terre sans connaissance.

Pendant que des passants s'empressaient auprès d'elle, le propriétaire de la carrioole en profita pour s'éloigner afin de se soustraire au désagrement de payer les frais des soins que réclamait l'état de la blessée.

Mlle Scamps se plaint de douleurs internes. Elle a été reconduite en voiture à son domicile, où elle a reçu la visite d'un docteur.

Une arrestation. — La police a mis hier après-midi en état d'arrestation, le nommé Dupardin Lucien, âgé de 22 ans, demeurant rue de la Latte, inculpé d'infraction à un arrêté d'interdiction de séjour.

Les rentes des travailleurs. — Le 23 décembre, un accident de travail est survenu chez Cauliez et A. Delaoutre.

La nommée Marie Dassis, bacleuse, âgée de 19 ans, demeurant rue Saint-Louis, 10, en nettoyant son métier, a eu la main gauche prise par un peigne.

Le docteur Bernard a déclaré 15 jours de repos.

— Le 23 décembre, un accident de travail est survenu chez Honoré Colson, rue Motte.

Le nommé Paul Robbe, ajusteur, âgé de 41 ans, demeurant à Mouscron, s'est donné un coup de marteau sur le majeur de la main gauche.

Le docteur P. Vienne a déclaré 10 jours d'incapacité de travail.

— Le 23 décembre un accident de travail est survenu chez Albert Pollet, rue de Lapaume.

Le nommé Henri Bernard, homme de peine, âgé de 28 ans, demeurant place Notre-Dame, a eu le pouce gauche écrasé en manœuvrant un tuyau de fonte.

Le docteur Fichaux a déclaré huit jours d'incapacité de travail.

ETAT CIVIL DE TOURCOING

du 26 décembre 1899

NAISSANCES. — Petit Louis, rue du Brun Pain — Vandepinnoche Jules, rue du Pont rompu. — Harly Paul rue de Roubaix. — Millevile Ladislas, rue de Strasbourg. — Bolengé Noémi, rue du Touquet, 50. — Leblanc Noël, rue du Jura, 26 — Marquant Jules, rue des Poutrains, 134. — Phalempin Noël, rue Achille Testelin, 15. — Catel Marthe, rue de la Tossée, 84. — Langer Pauline, rue de Dunkerque — Vanvaeel Noël, rue Nationale, 123 Delespaul Olga, rue de Bradford — Vandeworde Marguerite, rue de Neuville. — Lobelle Noël, rue du Japon. — Delbecque Marceau, rue du Tilleul, 40. — Clayessens Pierre, rue du Casino, 62.

DÉCÈS. — Angélique Wilfart, 74 ans, rue Pierre-Corneille, 32. — Marie Piat, 1 ans, rue du Blanc-Seau, 68. — Charles Gheysens, 69 ans, rue Nationale, 177. — Henri Toutemonde, 7 mois, rue des Cinq-Voies, 4. — Arthur Choubeau, 4 ans, rue Racine. — Pierre Cuvelier, 70 ans, rue de Moscou, 50. — Louis Baillez, 9 mois, rue du Dahomey, 160. — Philomène Germonpre, 8 mois, rue d'Isly, 8. — Octavie Kimpe, 10 ans, rue des Gerondins, 56. — Jean-Louis Thomas, 44 ans, rue du Tilleul, 171. — Germaine Scalbert, 5 mois, rue de la Croix-Blanche. — Julie Delhaye, 74 ans, rue du Bois, 98. — Noël Raimond, 2 ans, rue du Levant, 143. — Augustin Leblanc, 55 ans, rue Nationale, 122. — Henri Amelynck, 41 ans, rue Nationale, 122. — Augustin Debreux, 57 ans, rue de l'Abattoir, 27.

Marie Delmotte, 40 ans, rue de la Blanche-Porte. — Raymonde Demarquoy, 2 mois, rue de l'Epidème, 59. — Maurice Wilbaut, 11 mois, rue d'Orléans, 45. — Louis Lefebvre, 81 ans, rue de la Tossée.

LA PRIÈRE EXAUCÉE

Quand j'étais jeune, chaque matin, ma bonne mère me faisait réciter une prière qui commençait ainsi : « Mon Dieu, aidez-moi à bien passer la journée, etc. », et elle avait raison d'appeler à elle la protection divine. La vie de l'enfant n'est tiède ni fade : un chaud et froid, un courant d'air, une coqueluche, une toux d'irritation, voilà le début d'une maladie qui souvent prend un caractère grave. Le SIROP de LORET si recommandé aujourd'hui arrête ! il est vrai ces quintes si pénibles, encore est-il qu'il faut l'avoir sous la main pour pouvoir l'administrer à temps. 1/2 fl. 1 fr. 75. Ent. 3 fr. Dép. Ph. Bruneau et Brame, à Lille, Delmilleul, à Armentières, Boyaval à Roubaix.

SAVON AU MUSC DU SÉRAIL N° 30
pâte onctueuse, parfum délicieux.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

Accident à l'usine à gaz. — Un accident s'est produit dans l'après midi du lundi à l'usine à gaz de Croix.

Le matin, une fuite avait été découverte à la calotte d'un gazomètre.

Le gazomètre dont la capacité est de 8 à 9000 mètres, fut vidé vers deux heures par deux ouvriers chargés de la réparation. Ils grimpèrent à cet effet le long des échelles scellées dans la maçonnerie et le premier arrivé, Henri Vandenbusche, âgé de cinquante ans, s'avança aussitôt sur la calotte du gazomètre.

Sous la poussée du gaz qui s'échappait, les lèvres de cette fissure s'ouvrirent à ce moment et la lourde masse retomba avec rapidité dans le cercle de maçonnerie.

L'ouvrier n'eut que le temps de se rejeter en arrière ; malheureusement il ne réussit pas à s'accrocher aux écoulons et il fut précipité d'une hauteur de quinze mètres sur le sol. Il se releva avec une fracture au bras gauche. Son compagnon nommé Devos, âgé d'une trentaine d'années, qui était resté sur l'échelle, put descendre sain et sauf.

Le blessé a été reconduit à son domicile, rue de Wasquehal, après avoir reçu les soins nécessités par son état.

WASQUEHAL. — **Réunion publique.** — Dimanche 31 décembre, à 5 h. du soir, dans la salle des fêtes du café du Beau-Passage, chez Leguine-Mullier, grande conférence publique et contradictoire avec le concours des citoyens DEVERNAY, conseiller général, RAGHEBOOM, conseiller d'arrondissement, et d'un membre du Cercle républicain démocratique de Lille.

Une entrée de 10 centimes sera perçue pour les frais de salle.

LE NORD

LILLE

PATRONAGE FAIDHERBE

En juillet dernier, nous annoncions à nos lecteurs qu'un comité, composé de citoyens dévoués aux écoles laïques, venait de se constituer sous le titre de : « Comité lillois des Patronages laïques. »

Un mois après, grâce à la générosité de quelques donateurs, et au concours bienveillant de la Municipalité, qui a mis à la disposition du Comité le spacieux bâtiment de la rue Princesse, le Patronage Faidherbe était fondé, et le dimanche 6 août la première réunion avait lieu.

Dans la cour est installé un stand pour tir à la carabine Flobert.

Ce stand a été construit de telle façon que les accidents sont impossibles. Le tir à la carabine de précision est très fréquenté et la section compte déjà de remarquables tireurs.

Une section d'escrime a été formée dès le début : seize jeunes gens suivent assidûment les cours du dimanche et du mardi qui sont professés par M. Briot, à la grande satisfaction du Comité.

Dans la salle des jeux se trouve un magnifique billard, deux billards anglais, des jeux de toupie labyrinthe, crapauds, petits chevaux, etc., etc.

Des carabines dites « Tureka » et qui n'offrent aucun danger sont données aux jeunes qui apprennent à tirer avant d'être admis au Stand.

Tous les petits jeux qu'on peut imaginer tels que jaquets, lotos, dames, dominos, cartes, etc., etc., sont mis à la disposition des enfants réunis dans des salles spacieuses chauffées et éclairées.

Comme nous le disons plus haut, le patronage Faidherbe, ouvert le 6 août, compte aujourd'hui 321 adhérents.

Hier, la première fête y était donnée et à 5 heures M. Fouquet, le sympathique directeur de l'Ecole de la rue St-Sébastien, improvisait une causerie sur les Devoirs des enfants envers leurs parents envers eux-mêmes, et envers les membres du Comité.

Les jeunes auditeurs écoutaient dans le plus grand silence et étaient en quelque sorte suspendus aux lèvres du conférencier.

La salle entière a vigoureusement applaudi l'orateur qui paraissait très ému de cette manifestation.

Le commissaire principal, en l'absence de M. Louis Lefebvre, président du Comité empêché, au nom du Comité, remercie chaleureusement le distingué conférencier.

La fête s'est terminée par le tirage d'une tombola gratuite et composée de 12 lots de certaine valeur et de 100 belles oranges, de sorte que tous ont gagné quelque chose. Aussi, quelle joie et quelle animation chez ce petit monde.

Les résultats obtenus en si peu de temps par le Comité Lillois des Patronages laïques démontrent péremptoirement que cette institution vaut beaucoup de bons républicains croyaient la réalisation impossible à Lille, est, au contraire, chose faisable et facilement réalisable.

La faveur dont cette œuvre jouit auprès du public prouve que les organisateurs ont eu raison d'avoir confiance en son avenir.

Nous ne pouvons donc que féliciter les républicains dévoués et modestes qui ont organisé le patronage et souhaiter qu'ils aient de nombreux imitateurs en notre ville et ailleurs.

Ecole supérieure de Commerce DE LILLE

Nous recevons la communication suivante

Plusieurs journaux ayant publié une lettre adressée à M. Paul Deroulède par M. Hahaut, major de la promotion de dix année de l'école supérieure de Commerce de Lille, le Conseil d'ordre de l'Ecole s'est réuni au complet, le 26 décembre, à deux heures, et a prononcé à l'unanimité l'exclusion de cet élève.

***

L'exclusion de M. Hahault, annoncée hier après-midi aux élèves, souleva parmi ceux-ci, une certaine effervescence.

A la sortie des cours, vers 4 h. 1/2, une colonne formée d'une centaine de jeunes gens, se répandit à travers la ville, après avoir poussé devant l'école, quelques cris qui ne trouvèrent d'ailleurs aucun écho.

La manifestation fut très calme durant son parcours. Elle s'est dissoute dans l'indifférence.

C'est, sans doute, qu'il gèle !..

UN EMPLOYÉ GRIÈVEMENT BRULÉ à l'Hôtel des Postes

La salle des facteurs de l'hôtel des Postes place de la République, a été lundi soir, vers 11 heures, le théâtre d'un accident dont les suites pourraient être très graves et peut-être même coûter la vie à un employé.

M. René Bayaert, âgé de 34 ans, demeurant rue du Molinel, 82, cachetait les paquets de dépêches et se servait pour cela de cire en fusion contenue dans un vase qui se trouvait à côté de lui.

Ayant fait un faux mouvement, il renversa le vase et, en voulant le retenir, il en reçut le contenu sur les mains.

Les personnes présentes s'empressèrent autour du malheureux employé qui souffrait cruellement de ses brûlures et mandèrent M. le docteur Defaux qui, arrivant immédiatement, opéra un premier pansement.

L'état du blessé inspirant de vives inquiétudes, il le fit transporter à l'hôpital Saint-Sauveur.

Suite mortelle d'une chute. — Nous annoncions il y a quelques jours la chute dans l'escalier de son habitation d'un tisserand M. Emile Wuylstecke, demeurant, 14, cité Lefebvre.

Le malheureux, qui avait été atteint d'une fièvre cérébrale et qui avait été transporté à l'hôpital St-Sauveur, est mort lundi, dans la matinée.

Vol de zinc. — M. Jérôme, commissaire de police du 5e arrondissement, a mis en état d'arrestation, lundi, un zingueur, sans domicile fixe, Gaston Houssiaux, âgé de 21 ans, sous l'inculpation de vol de 3 kilos de zinc, au préjudice de Mme Deladerrière, 61, rue Jacquemars-Giélée.

Les **Ulcères variqueux** *les plus graves ne